



## Konkurse - Faillites - Fallimenti

VD

1. Débitrice: **NCS NEW CASA SYSTEME SA EN LIQUIDATION**,  
1261 Le Vaud
2. Date du prononcé de dissolution: 18.08.2017
3. Suspension de faillite: 28.08.2017
4. Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 11.09.2017
5. Avance de frais: CHF 4'000.00

**Indication:** La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.

6. **Remarques:** But : la construction et la transformation d'immeubles et toutes activités y relatives; l'achat, la vente, le courtage, la gestion, l'administration et la mise en valeur de biens mobiliers ou immobiliers et toutes activités y relatives

Office des faillites de l'Arrondissement de la Côte  
1260 Nyon 1

03724425

